

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE MOBILIER RELIGIEUX CONSERVÉ *IN SITU* **APPEL DE PROJETS**

Grâce à l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), la Société des musées québécois (SMQ), en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), commence cette année un chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ*.

OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objectif de répertorier les biens mobiliers religieux, ou appartenant à des religieux, encore présents dans leur lieu d'utilisation et qui ont une valeur patrimoniale significative, afin de contribuer à leur connaissance et favoriser leur conservation et leur mise en valeur. Ce projet devrait permettre, en 2009, de procéder à l'inventaire dans près de vingt lieux différents (églises, monastères, etc.), de traditions religieuses variées, répartis sur le territoire québécois.

Le présent appel de projets vise à sélectionner les lieux à inventorier en priorité pendant l'automne 2009, ainsi que des organismes compétents qui procéderont à l'inventaire dans un ou plusieurs lieux d'une même région.

INFORMATION GÉNÉRALE

La SMQ assurera la maîtrise d'œuvre et la direction scientifique de cet inventaire. Elle est en mesure d'offrir une aide financière, de la formation, de l'expertise conseil et des outils pour effectuer les inventaires. Les organismes qui réaliseront les inventaires devront fournir du personnel compétent ainsi que l'équipement nécessaire à l'exécution des travaux. Ils devront assurer l'encadrement du personnel et s'engager à respecter les normes et les standards de qualité tels que prescrits par la SMQ. Les données d'inventaire (images et information textuelle sur les objets) seront validées par la SMQ et transférées au MCCCF pour être affichées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/). Pour réaliser cet important projet, la SMQ s'est également associée à la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval.

QUI PEUT DÉPOSER UNE DEMANDE

Peuvent déposer une demande, les organismes à but non lucratif qui possèdent une structure adéquate, un mandat compatible avec les objectifs du projet et l'expertise nécessaire à la réalisation d'un inventaire dans un ou plusieurs lieux d'une même région.

Les organismes suivants sont plus spécifiquement ciblés :

- La clientèle du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Il peut s'agir d'un organisme qui chapeaute plusieurs lieux de culte (un diocèse par exemple) ou encore du propriétaire des biens (une communauté religieuse par exemple).
- Les membres institutionnels ou institutionnels associés de la SMQ, dans la mesure où ils se sont entendus avec les propriétaires pour réaliser l'inventaire de leurs biens.

Les organismes qui ne sont pas propriétaires des biens doivent joindre à leur demande une lettre d'appui signée du propriétaire des biens qu'ils se proposent d'inventorier.

OBJETS CIBLÉS

Sont ciblés par ce projet, les biens mobiliers :

- appartenant à une fabrique, une communauté religieuse, ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses et conservés dans leur lieu d'utilisation;
- faisant partie de l'héritage commun d'un groupe ou d'une communauté religieuse ou autochtone – c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme importants à transmettre et à valoriser;
- liés soit à des pratiques religieuses, cérémonielles ou spirituelles, soit à la mission ou au charisme d'une communauté religieuse ou encore à la vie en communauté d'un groupe religieux;
- de nature artistique, ethnologique ou technologique;
- ayant un intérêt historique ou esthétique.

De façon générale, les objets ciblés doivent être en bon état de conservation et avoir plus de 30 ans d'âge. Le présent projet porte uniquement sur les objets qui répondent à ces critères.

En s'appuyant sur des projets réalisés préalablement, le nombre d'objets devrait, dans la plupart des cas, osciller entre 200 et 350 par lieu. La SMQ et le CPRQ pourraient demander à un expert de procéder à une visite de reconnaissance avant le début d'un inventaire.

Les objets appartenant à des institutions muséales ne sont pas priorisés dans le cadre du projet actuel.

Les biens patrimoniaux inventoriés et les photographies de ceux-ci devront être libres de droits pour diffusion dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

LIGNES DIRECTRICES POUR PARTICIPER AU PROJET

Pour participer au projet, les organismes intéressés doivent déposer une demande avant le 12 juin 2009, en utilisant le formulaire ci-joint.

Les organismes retenus devront :

- s'engager à utiliser la grille de sélection des objets fournie par la SMQ;
- réaliser l'inventaire en respectant les normes et les standards de qualité de la SMQ;
- prendre au moins une photographie numérique de bonne qualité de chacun des biens inventoriés;
- inscrire les données d'inventaire dans le modèle de saisie informatique fourni à cet effet;
- s'assurer que les agents d'inventaire suivent la formation mise sur pied dans le cadre du projet;
- signer une entente de partenariat dans laquelle ils s'engagent à exécuter les travaux décrits dans les délais prévus.

Toutes les données et les images obtenues dans le cadre du projet devront être transférées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. La contribution financière sera versée après la validation des données et sur présentation d'une facture.

La demande doit contenir :

1. Un court résumé du corpus ciblé et une évaluation du nombre d'objets à inventorier. Elle doit également comprendre un argumentaire justifiant l'importance patrimoniale des objets ainsi que, lorsqu'applicable, l'urgence de procéder aux travaux d'inventaire.
2. Une présentation faisant état des compétences et de la capacité de l'organisme à mener à bien le projet. Si l'opérateur d'inventaire n'est pas le propriétaire des biens, il faut inscrire dans cette section les liens qui existent entre les deux organismes. Indiquez également le matériel dont vous disposez pour réaliser les inventaires *in situ* (ordinateur portable, appareil photo numérique, etc.).
3. Une présentation de la démarche de réalisation du projet, incluant les étapes de travail, le temps requis pour chacune des étapes, le personnel nécessaire ainsi que la période prévue pour l'exécution des travaux.
4. Un budget présentant les revenus et les dépenses, incluant le matériel manquant que vous devrez acheter (ordinateur portable, appareil photo numérique, etc.).

Le montant maximal de la contribution de la SMQ ne pourra dépasser soixante-quinze pourcent (75 %) des coûts de réalisation de l'inventaire, jusqu'à concurrence de 6 000 \$ par lieu inventorié, sauf exception. Ce montant comprend, lorsque requis, l'achat de l'équipement nécessaire à la réalisation des travaux.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les demandes seront soumises à l'analyse d'un comité de sélection comprenant des représentants de la SMQ et du CPRQ. Le comité prendra en compte les éléments suivants :

- L'importance patrimoniale des biens ciblés par le projet (25 points);
- L'urgence de réalisation (25 points);
- La valeur patrimoniale de l'édifice dans lequel sont conservés les biens ciblés (10 points);
- Les compétences et la capacité de l'organisme à mener à bien le projet (15 points);
- L'adéquation entre les travaux prévus, la démarche de réalisation et le budget (15 points);
- Les coûts du projet, l'importance des contributions autres que celle de la SMQ (10 points).

ÉCHÉANCIER

- | | |
|--|---|
| • Date limite pour la réception des propositions | 12 juin 2009 |
| • Annonce des projets sélectionnés | 29 juin 2009 |
| • Formation (obligatoire) | semaine du 14 septembre à Montréal et
semaine du 21 septembre à Québec |
| • Réalisation des travaux | de septembre à décembre 2009 |

POUR PARTICIPER

Les organismes intéressés doivent compléter le Formulaire de demande ci-joint et le faire parvenir au plus tard le 12 juin à 17 h à l'adresse ci-dessous.

Par la poste :

Projet d'inventaire national du patrimoine mobilier religieux
Société des musées québécois
C.P. 8888, succursale Centre-ville – UQAM
Montréal (Québec) H3C 3P8

Par messenger :

Projet d'inventaire national du patrimoine mobilier religieux
Société des musées québécois
209, rue Sainte-Catherine Est, 5^e étage, bureau V-5205
Montréal (Québec) H2X 1L2

Par télécopieur :

514 987-3379

Par courriel :

info@smq.qc.ca

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Judith Houde, spécialiste en gestion des collections au Réseau Info-Muse de la Société des musées québécois ou avec Marie-Claude Ravary, chargée de projets au Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Judith Houde
Téléphone : 514 987-3264, poste 1706
Courriel : infomuse@smq.qc.ca

Marie-Claude Ravary
Téléphone : 514 931-4701 ou
866 580-4701
Courriel : mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca